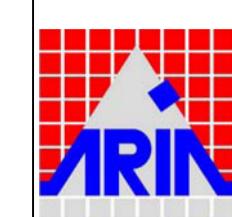


Département des Côtes d'Armor
Commune de ST LORMEL

Plan Local d'Urbanisme



Une entreprise du groupe



Rue Ernest COURTE - LA MARQUISE -
BP 949 - 22100 BRIVE CEDEX

email : brive@atigroupe.com



Plan de zonage
Commune

Dossier n° :	2006 0349	Phase :	ARRET
Etudié par :	P.C.	Echelle :	1 / 5000 ème
Date :	Avril 2009	Plan n° :	-1/1-


Index Dates Vérifié et approuvé par Observations et Modifications

Ce document est notre propriété et ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.

1/50000 AFFAIRE 0349 - SAINT LORMEL PLU/2 AMENAGEMENT/PC et lormel/zonage/Plan de zonage PLU arrêté à St Lormel

LEGENDE

Limite de zone	
U,AU,A,N	Nom de la zone
UA - Zone urbaine à caractère d'habitat ancien et dense	
UB - Zone équipée ou en voie d'équipement constituant l'extension de l'agglomération	
UE - Zone équipée ou en voie d'équipement destinée à accueillir des équipements publics (sportifs, de plein air, de loisirs...)	
UH - Zone de hameau dense qui peut être amené à se développer	
UY - Zone à caractère d'activités	
1AUB - Zone d'extension de l'agglomération à court terme	
1AUY - Zone d'activités futures	
2 AU - Zone d'extension de l'agglomération à moyen terme	
A - Zone agricole	
Aa - Zone agricole non constructible	
NH - Zone naturelle d'habitat diffus	
N - Zone naturelle	
NL - Zone naturelle stricte, de protection de la nature et des sites estuariens	
Zones Humides	
Rivière, ruisseau	
ZNIEFF : vasières de l'Arguenon	
Limité inondabilité	
Espaces Boisés Classés (EBC)	
Eléments Identifiés du Paysage (EIP) boisements	
Eléments Identifiés du Paysage (EIP) haies bocagères	
Eléments Identifiés du Paysage (EIP) haies	
Eléments Identifiés du Paysage (EIP) haies à créer	
Eléments Identifiés du Paysage (EIP)	
Bâti patrimonial	
Siège d'exploitation	
Bâtiments d'exploitation	
Habitation de tiers	
Bâti patrimonial	
Périmètre agricole	
Chemins piétons	
Chemins de grande randonnée	
Chemins équestres	
Chemins VTT	
Sites archéologiques	
Zones archéologiques	
ER - Emplacements Réservés	
Secteur concerné par une Orientation d'aménagement	
Marge de recul	
Interdiction d'accès	



Emplacements Réservés

N° de référence	Nature de la réserve	Surface en m ² ou emprise en ml	Bénéficiaire
1	Création d'une déviation de la RD 988 au Sud de la commune pour le cadre du démantèlement de l'île Saint Brieuc / Dinard ainsi que l'aménagement du carrefour avec l'actuelle RD 988 et la RD 794 (voie de dérivation et la jonction avec le projet de déviation de la RD 794)	32 000 m ² 16 ml (emprise déviation)	Département
2	Elargissement à 10 m de la VC n° 5 entre La Ville Brien et Chantepie	240 ml	Commune
3	Elargissement à 10 m de la CR n° 20 entre Saint Loyal et La Ville Brien	270 ml	Commune
4	Création d'un accès au secteur 2 AU des Roserais d'une largeur de 10 m sur la parcelle n°155 en limite de la parcelle n° 89	95 ml	Commune
5	Aménagement d'un espace de jeux, de loisirs et d'un plan d'eau entre La Ville Moussard et la RD 19	8 000 m ²	Commune
6	Création d'un accès à partir de la VC n°2 (rue de l'ouvrage) au secteur 2 AU de La Haudière d'une largeur de 8 m	50 ml	Commune
7	Aménagement d'un accès piétons / cyclistes de 3 m de large le long de la section communale de la RD 19 dans le secteur des Roserais	120 ml	Commune
8	Aménagement d'un accès piétons / cyclistes de 3 m de large le long de la RD 19 entre l'accès au Château d'Argentayte et l'entrée Sud du bourg	520 ml	Commune
9	Aménagement et extension de l'aire de pique-nique, le long de la RD 19, au nord du hameau du Boulon	3 400 m ²	Commune
10	Aménagement du virage du Terte, à l'intersection des voies communales n°3 et n°31	130 m ²	Commune
11	Aménagement et extension du complexe sportif	10 300 m ²	Commune
12	Aménagement d'une aire naturelle de sport et loisir (emplacement exact et taille à définir)	?? m ²	Commune